



Archäologie Schweiz
Archéologie Suisse
Archeologia Svizzera

Aux membres
de l'association Archéologie Suisse
par courriel

Bâle, le 7 février 2013

Recommandation pour le vote populaire du 3 mars 2013 émise par le comité d'AS

Chères et chers membres de la société Archéologie Suisse

Le 3 mars 2013 la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire sera soumise au vote populaire. **L'aménagement du territoire concerne fortement l'archéologie.** La modification de la loi devrait permettre une application plus conséquente du principe retenu dans la législation depuis 1980, qui oblige les cantons à prôner une utilisation mesurée de leur territoire. Les 16 membres de notre "Commission archéologie et aménagement du territoire" (CAT) s'investissent depuis 2007 avec succès pour cette cause.

La loi révisée prévoit en premier lieu une séparation claire entre zones constructibles et surfaces non constructibles. Le LAT prévoit ainsi un **développement urbain compact**, une **meilleure utilisation des surfaces non construites** à l'intérieur des zones constructibles et **la réduction des zones de construction surdimensionnées.**

Le comité de la société Archéologie Suisse soutient la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT): la dispersion des constructions avance rapidement et menace directement le patrimoine archéologique enfoui. Cette richesse culturelle, irremplaçable et non renouvelable, disparaît irrémédiablement une fois détruite.

Vous trouverez des informations détaillées sur l'importance de l'implication de la révision de la LAT pour l'archéologie et le patrimoine dans le Bulletin NIKE 4, 2012, et sur notre site web. www.archaeologie-schweiz.ch/Kommission-Archaeologie-und-Ra.161.0.html

Prof. Dr. Peter-A. Schwarz (président d'AS)

PD Dr. Robert Fellner (vice-président d'AS)

Petersgraben 51, Postfach 116
CH-4003 Basel
T: +41 61 261 30 78, F: +41 61 261 30 76
info@archaeologie-schweiz.ch
www.archaeologie-schweiz.ch



Mitglied der Schweizerischen Akademie
der Geistes- und Sozialwissenschaften
www.sagw.ch